



Le magazine des Français du Monde—ADFE—Bénin

Édito

ABSTENTION, PIÈGE À ...

Par Jean-Christophe BÉGUÉ

On n'y peut rien, mais c'est comme ça : en France, l'élection présidentielle est l'évènement central de notre vie politique. C'est un des socles de notre Vème République. Le vote n'étant pas obligatoire, l'intérêt que suscite une telle élection se mesure en considérant le taux d'abstention.

Or, que nous disent les derniers sondages ? Ils indiquent que la prochaine élection présidentielle sera déterminée par un vote populiste de droite (Marine Le Pen) et de gauche (Jean-Luc Mélenchon) pour un total proche de 30% des suffrages exprimés, et une abstention d'un niveau similaire. Nous aurions ainsi 60% des électeurs n'ayant aucune représentation directe au soir du deuxième tour.

Cela donne à réfléchir : si le report de voix au second tour est dans la logique d'une élection "bicéphale",

on peut néanmoins s'interroger sur le taux de 30% d'abstention. Est-il normal ? Non, si l'on considère les élections présidentielles passées. L'élection très disputée de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, a été la plus participative de toutes. Le premier tour enregistre l'un des deux taux d'abstention les plus faibles (15,8%) avec celui de 1965 (15,2%) ; quant au second tour de 1974, il détient encore à ce jour le record de participation avec seulement 12,7% d'abstention. A l'inverse, le second tour le plus abstentionniste est celui de 1969 (31%), en raison d'une opposition entre deux candidats de droite (Alain Poher et Georges Pompidou), et d'un appel à l'abstention lancé par le Parti communiste. Le premier tour le moins participatif a eu lieu le 21 avril 2002 (28,4%).

01 B.P. 2760 COTONOU Tel : 96 41 50 31
 fdm_adfbenin@yahoo.fr

N°07 / Avril 2012

Edito (suite)

Il ne faut pas oublier ceci : l'abstention fait parfois l'élection. Le 21 avril 2002 montre que si l'abstention a été la conséquence d'une campagne ratée, elle a ensuite, par ses effets, bouleversé un scrutin. Avec 30% prévu, l'abstention de 2012 apparaît comme l'une des plus importantes de l'histoire de la Vème République. Certes, les études qualitatives expliquent les raisons de ce manque d'enthousiasme : la campagne n'a pas permis de clarifier la nature des problèmes ni de définir les différentes options envisagées pour parvenir à les résoudre. La composition du second tour, voire le résultat final, sont publiquement présentés comme déjà acquis. Ca ne donne pas vraiment envie...

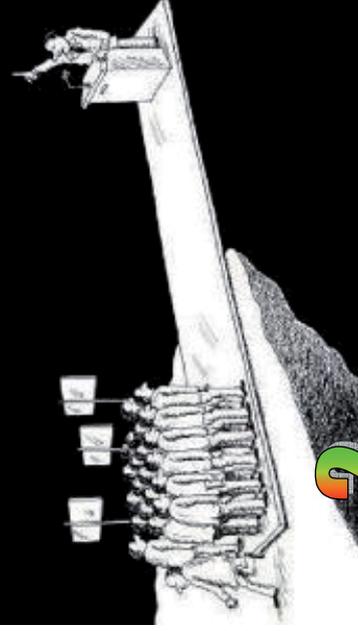
Mais si l'on considère que le prochain quinquennat sera particulièrement difficile à conduire, le prochain président pourrait être appelé à prendre des décisions impopulaires avec une base électorale faible. Voilà pourquoi, plus que jamais, il importe de nous recentrer sur nos valeurs, les

affirmer avec véhémence : démocratie, universalité des droits de l'Homme, laïcité, et lutte contre toutes les formes de discrimination. Dans un contexte de tension, il est primordial de rappeler que **chaque Français** (et plus particulièrement chaque Français de l'étranger) **est un Français à part entière**, jouissant de l'intégralité des droits sociaux et politiques de tout citoyen français, et nous nous devons d'assurer le respect de ces droits.

Donc, le 22 avril et le 6 mai, vous savez ce qui vous reste à faire : allez voter, srongneugneu !

Politique:

Le Peuple ignore sa vraie Force



2

CR Visite de Richard YUNG, Sénateur des Français à l'Etranger

Arrivé le 12 février, je suis accueilli par notre ambassadeur M. Jean Paul Monchau, et notre consul M. Yann Deret. Je retrouve notre amie Anne Brunet-Apithy, notre conseillère AFE, Française Varrin, vice-présidente de Français du Monde-ADFE et Jean Daniel Chaoui, candidat député socialiste pour la circonscription du Bénin. Nous parlons des principales difficultés de la communauté française.

Lundi 13 février

Visite de la mission économique : le PNB est de 2 000 milliards FCFA (30 Mrd d'€, 40% agricole) pour un budget de 1 Mrd d'€. L'essentiel des ressources provient des douanes, le taux de fiscalisation étant bas et des ressources générées par le port de Cotonou. Les grandes entreprises françaises sont très présentes dans les activités portuaires, le transport, le BTP, la brasserie et le secteur bancaire.

Visite à l'AFD dont les différents secteurs d'activité et leurs encours en prêts nous sont présentés : éducation (25 millions d'€), santé (22 millions d'€), énergie (22 millions d'€), secteur privé (30 millions d'€)... La concurrence est rude avec de nombreuses autres institutions d'aide et la capacité pour les autorités béninoises de suivre les projets limite les possibilités.

Visite de la prison civile de Cotonou (2400 détenus pour 400 places) et les trois Français qui y sont. L'ambassade va relancer leurs dossiers.

Visite de l'Établissement Français d'Enseignement Montaigne dont les écologies ont beaucoup augmenté ces deux dernières années (45%) à la suite d'une mauvaise gestion. Mais la situation est désormais normalisée

3

Richard YUNG

Soyez modeuse

Me voici pour quelques jours au pays des étiquettes qui vous assomment déjà rien voyos. J'ai une pensée tout à fait féminine par les chiffres annoncés. Pourtant ne devant ma garde-robe : "je n'ai plus tout cela n'est que du « made in Romania, rien à me mettre". Je fais donc le pro-Taiwan, India ». Les vendeuses qui rangent, gramme d'une sortie shopping. re rangent et rangent encore, vous ignorez. Mais avant je consulte les bibles en la rent. Au prix d'un smic on ne perd pas son matière.... et "gloup!"

Cet hiver vous devez d'être *preppy* Et je revois mon magasin préféré, à ciel *woman*. Explication pour les néophytes ouvert, où tout devient vie. Couleurs, mou- "choisissez un vestiaire *streetwear* mixé vêtements, cris, rires. Vous respirez en même à quelques pièces. Mais si je comprends temps les bonnes et mauvaises odeurs, vous bien ce que cela veut dire j'aurais marchez sur les détritrus, vous mangez de la "l'allure sophistiquée, décontractée, tout poussièrre ... Mais qu'est-ce que c est bien !! à fait le bon *twist-style*..."

Je sens que ce n'est pas gagné parce que qu'elle ne vous a pas vu : elle dort ! ici on je peux aussi opter pour le style *ultra* vous interpelle, on vous suit, on vous flatte *fun*. Pour cela je sors mes *hairs toys*. Et - tout vous va bien même si vous essayez si le ridicule ne me tue plus, j'ose des une robe en taille 48 de couleur bleue alors bandeaux emplumés pour jouer les que vous avez demandé un pantalon blanc en "sioux" arpentueuses de macadam. La mo- 40 ! Si le vendeur vous trouve belle dans de n'est pas figée. je peux choisir aussi votre robe bleue il essaiera d avoir vos d'être la modeuse *'style L.A'* porter du coordonnées.

total-black pour être de la *win*, m'emmi- Tout est permis : pas de style, pas de look touffler dans les tons gris ? le tour est précis. Vous mélangez les couleurs, vous joué les "intemporels" font *trendy*.

Je vous passe les *low-boats*, et les acces- optez pour des bottes en caoutchouc rouge, soires qui feront de moi la modeuse : votre robe bleue et un chapeau jaune à pois cloutée rock, casual, city-babe, swinging- vents, personne ne vous dira rien de plus london ... (rayez la mention inutile).

Et plus je feuillette mon magazine, plus tif ??

je me rends compte que tout est finale- Adieu le noir, le gris, le triste c est décidé ment pareil : noir, gris, triste.

Allez, on se lance dans la mêlée. Magasins "tapettes-Missebo" ! et pour quelques pe- aseptisés avec en fond sonore les vio- tils billets je jouerai les arpentueuses de lons tentant de vous bercer devant les latérite en ne ressemblant à personne.

4

Chantal MENSENCAL

Nouvelles conditions pour accéder à la nationalité française

Conséquence de l'entrée en vigueur progressive de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, les personnes qui acquièrent la nationalité française par naturalisation devront désormais signer, à l'issue de l'entretien individuel de contrôle de l'assimilation, une charte des droits et devoirs du citoyen français.

Le décret approuvant cette charte a été publié au Journal Officiel du 31 janvier 2012.

Je déplore que le Gouvernement n'ait pas tenu son engagement de soumettre ce texte à l'avis des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cela montre une nouvelle fois le mépris de l'exécutif actuel à l'égard du Parlement.

Les personnes ayant acquis la nationalité française par un autre moyen que la naturalisation (mariage, déclaration, réintégration) se verront également remettre la charte à l'occasion de la cérémonie d'accueil dans la nationalité française. Ce document sera aussi délivré à tous les jeunes participant à la journée défense et citoyenneté.

Par ailleurs, dans un décret également paru au Journal Officiel du 31 janvier 2012, le Gouvernement a précisé les conditions dans lesquelles sera évalué le degré d'assimilation des candidats à la naturalisation ou à la réintégration dans la nationalité française.

Au plan linguistique, ces derniers devront avoir la capacité, d'une part,

5

de comprendre « les points essentiels du langage nécessaires à la gestion de la vie quotidienne et aux situations de la vie courante » et, d'autre part, démettre un discours simple et cohérent sur des sujets familiers ». Ils devront apporter la preuve qu'ils ont le niveau requis en remettant aux autorités administratives soit un diplôme justifiant d'un niveau égal ou supérieur au niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues, soit une attestation délivrée par un organisme bénéficiant du label « Français langue d'intégration ».

Autre nouveauté : à partir du 1er juillet 2012 au plus tard, le contrôle de l'assimilation consistera également en une évaluation du niveau de connaissance de l'histoire, de la culture et de la société françaises. Le niveau requis correspondra à celui d'un élève de CM2. Les candidats devront répondre à un questionnaire à choix multiples auquel il n'est d'ailleurs pas certain que toutes les personnes ayant suivi une scolarité française sauraient répondre : « Le Parlement européen siège à : Luxembourg ? Cracovie ? Strasbourg ? » ; « Jusqu'à quel âge la scolarisation d'un enfant est-elle obligatoire ? 12 ans ? 14 ans ? 16 ans ? » ; « Le gouvernement du Front populaire a été constitué : en 1876 ? en 1916 ? en 1936 ? » ; « La Constitution de la Vème République a été adoptée : en 1918 ? en 1945 ? en 1958 ? ».

Richard YUNG

L'orphelinat de Dahé (Mono)

Je vous livre ce mois-ci mon article en forme de lettre. Il est des confidences que l'on ne peut faire qu'en écrivant à des proches, et ce journal nous lie maintenant intimement le temps de votre lecture. En vous remerciant pour votre fidélité à l'APATAM,

Je suis devenu papa !

Je sais que je vais décevoir de nombreuses fans qui rêvaient encore de me donner mon premier petit, mais voilà, je suis devenu papa ! Un drôle de papa, vous pensez ! Imaginez-vous qu'en un peu plus d'un mois seulement, j'ai eu trente enfants ! Trente

en un mois, moi qui n'en avais pas encore jusque là ! Bon, allez, mes petites rêveuses ! Ne sortez pas vos mouchoirs ! En fait, ils ne sont pas de moi, mais maintenant un peu à moi ! Cette lettre a un drôle de caractère dans ma tête. Figurez-vous que je suis allé me promener vers Possotomé, une jolie petite ville dans le Mono sur les rives du lac Ahémé, (le lac à aimer, C'est beau non ?), en compagnie de mon meilleur ami béninois, Félicien. C'était top comme virée. On a fait le tour de son village, et sa famille m'a accueilli comme si j'étais "mieux que pire" que Johnny Hallyday ! C'est vous dire ! Et puis, le lendemain, Félicien m'a montré un terrain qui lui appartenait. Un joli lopin de terre d'environ un hectare. Et là, sans en rajouter plus que ça, il m'a glissé à l'oreille :

"Tu vois, mon ami, c'est sur ce terrain que je vais construire un orphelinat."

Vous imaginez mes yeux arrondis devant une telle révélation ? Moi qui connais Félicien depuis maintenant presque un an, jamais il ne m'avait parlé de ça ! C'est de là qu'il m'a expliqué qu'il avait un jour recueilli deux orphelins qui traînaient dans les rues et n'avaient pas de toit, et qu'ensuite, sa dévotion étant connue de tous, on lui avait amené d'autres enfants perdus, et puis d'autres... Il en était maintenant à trente petits orphelins recueillis !

Dans un souffle un peu triste, Félicien m'avoua qu'il était à bout de souffle financièrement. C'était devenu pour lui une véritable galère de les placer ici ou là pour les mettre en sécurité. Voilà ! Voilà ce que ce petit homme me racontait le plus naturellement du monde, lui qui est déjà

père de quatre enfants et qui a eu la douleur de perdre sa femme il y a quatre ans maintenant, après une vie des plus harmonieuses avec elle de dix-neuf années. Je n'ai rien pu dire. Sur le chemin du retour, derrière mon ami Félicien qui pilotait sa moto, tout cela me travaillait. Ma tête fumait, mais c'était mieux que ce soit ma tête qui fume que mes pieds, parce que mes pieds, ils puent quand ils fument !

Arrivé à Ouidah, j'ai demandé à Félicien qu'on fasse une petite pause, histoire qu'on se tape une bonne bière ! Ma bière entamée, j'ai regardé Félicien, et je lui ai dit :

"Tu sais que Dieu vient de me parler sur la moto. Et il m'a commandé de t'aider ! Alors si tu le veux, on va faire un film de dix minutes sur ton orphelinat, et on va aller frapper aux portes de la terre entière pour nous aider ! Et puis, tu sais, moi j'ai plein de fans, et je suis sûr que si je leur demande de nous aider, ils le feront, parce que c'est toujours ce que j'ai dit dans mes chansons qu'elles sont belles, et que mon public, il adore les belles histoires comme la tienne. Tu es un saint, Félicien, mais tu ne le sais pas encore !"

Félicien était heureux, mais heureux ! Et je l'étais tout autant pour lui ! Noël dernier, on a réussi à avoir des cadeaux pour les enfants ! Trop top ! Ça a été leur premier vrai Noël ! J'ai chanté pour eux de toute mon âme et de toute ma ferveur d'artiste !

Voilà, chers lecteurs, la nouvelle drôle d'aventure qui vient de m'arriver. Nous avons tourné le film. Il est maintenant sur YouTube :

http://www.youtube.com/watch?v=veJIzf-TCD&list=FLokYV5xxdgOvUP4KhjKSzLQ&index=1&feature=plpp_video

Je vous laisse également le lien de notre site internet où vous trouverez la charte de nos engagements, ce que nous souhaitons réaliser à terme pour ces enfants, et les diverses possibilités de nous contacter. Chers lecteurs, que la quiétude emplisse vos foyers et soit l'éternelle compagnie de la sérénité sous vos toits !



Stéphane NEFILOV
<http://assovignon.jimdo.com/>

6

Coupages d'électricité et pensées noires

Deuxième nuit blanche dans une nuit noire, premier jour, des associations de re, équatoriale, lourde de chaleur. Le consommateur se seraient réunies, et troisième jour semble bien parti. Panne inutile de préciser qu'au terme de 3 jours et 2 nuits, une plainte en bonne et générale d'électricité dans le quartier. Cela a commencé le vendredi ... le week end se traîne dans la moiteur : pas d'explication, pas d'excuses, rien ...

Je colle, je respire, je regarde avec

hargne les quelques provisions que j'avais dans mon réfrigérateur se liquéfier. Je lance un regard meurtrier à mes deux bougies qui pourtant n'y sont pour rien. La lampe tempête ne suffit pas à éclairer la cuisine, qui comme souvent en Afrique n'est pas la pièce essentielle ». Alors la mienne est remise au fond de l'appartement, moyen réduit avec une toute petite ouverture me donnant une « vue sur mur », et sans lumière du jour.

J'ai un cri qui remonte du plus profond de moi et qui jaillit dans une colère froide, un mot qui ne soulagera que moi « MARRE ! ». Répété à l'infini, il n'a eu aucun effet : l'électricité n'est pas revenue.

J'ai vécu dans contrées dites « développées » et je ne peux m'empêcher de penser que dans celles-ci, au bout d'une heure la société d'électricité aurait son standard au bord de l'explosion. Deux heures plus tard, les médias auraient pris la relève, inondant le pays d'informations et bien sûr d'une recherche de responsable. A la fin du

douches aussi, oui mais de l'eau chaude dans un logement de tôles et de bois vaque aussi, oui mais, allié à l'électricité, des normalement à ses occupations, la maman a outils de travail, des machines qui soulagent la vie de la femme. Cette exigence sive : un jour pareil aux autres.

leur a certainement permis cette évolution rapide. Mais surtout l'évolution dans la notion du collectif. On avance de développement. Que les peuples si fatallistes, si dociles feront encore les nids

De ma terrasse où je vais chercher un semblant d'air frais j'entends le groupe du plus proche voisin qui me nargue de son bruit de moteur. Grande villa à plusieurs étages qui toise avec mépris le quartier. En face la famille qui s'abrite le réveiller !

Cessa LAVI

Directrice de publication : Sabine PADEY

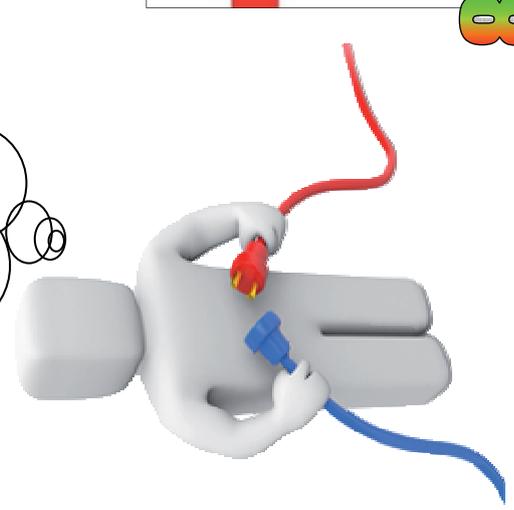
Participation : Anne APITHY (97 91 37 99), Jean-Christophe BÉGUÉ (97 87 75 75), Michèle GNONLONFON (97 26 30 00), Jean-Luc HENRY (94 65 58 32), Chantal MANSENCAL (95 44 08 82), Stéphane NEFTOLOV (66 59 49 54), Monique WAGNER.

Réalisation : Jean-Christophe BÉGUÉ

Logo : Chams KORA (98.54.76.76)

Imprimeur : Roland AKOGBETO (97.48.64.73)

Heureusement, l'Apatam est là pour vous éclairer !



8

Assureur à Paris

bilansanteinternational.com

Votre assurance santé ou complémentaire *life* vous suit partout dans le monde !



F. MASSON
Tél: (33) 1 44 54 91 32

La crémation au Bénin

Poussière tu es, poussière tu retourneras ...
Hum ... cela me rappelle quelque chose !
NON ! Je ne veux pas, ici, entamer un débat
hautement philosophique sur la mort vue par
les religions, mais simplement vous parler de
crémation.

D'ailleurs, on ne doit plus maintenant dire :
« je désire être incinéré », mais « crématé »,
pour justement bien parler de la réduction de
l'enveloppe humaine en cendre par le feu, par
crémation. Le terme incinéré ou incinération
étant réservé aux ordures, ménagères ou
médicales.

Étant partisan de cette pratique à titre per-
sonnel, j'ai été amené à me poser quelques
questions, depuis ma décision de vivre ma
retraite au Bénin, et donc d'y finir ma vie
(dans plusieurs dizaines d'années, bien enten-
du !).

En France ...
De tradition catholique, la France a connu
durant de nombreux siècles, une hégémonie
des enterrements dits classiques, avec inhuma-
tion du cercueil en terre.

Aujourd'hui la tendance sans aller jusqu'à
s'inverser, se modifie. La crémation a de plus
en plus d'adeptes.
La construction des premiers crématoriums
parisiens fut décidée en 1885 (au père La-
chaise) suite à l'épidémie de choléra qui sé-
vissait dans la capitale.

L'usage de la crémation en France est autori-
sé depuis la loi du 15 novembre 1887, sur la
liberté des funérailles, mais l'église catholi-
que ne la tolère que depuis 1963.
La première crémation en France aura lieu en
1889 au crématorium du Père Lachaise.
C'est seulement depuis les années 1990 que la
crémation a pris son essor.

De nouvelles lois ont été promulguées en avril
2007 et décembre 2008 sur le devenir des

cendres, qui, jusqualors étaient remises à la
famille sans suivi légal.

**Le Devenir des Cendres : conservation ou
dispersion, quelles possibilités ?**

La question du Devenir des Cendres est très
importante, elle peut avoir un impact sur la
façon dont les proches vivront le deuil. Il est
donc préférable d'en discuter ensemble pour
savoir ce que chacun souhaite, ou redoute.

Si le défunt avait exprimé sa volonté, naturelle-
ment, celle-ci sera bien sûr respectée dès lors
qu'elle est dans le cadre de la loi. Une loi qui a
été modifiée, ces dernières années, afin de
mieux répondre aux problèmes que pose l'évolu-
tion rapide de cette pratique.

Les possibilités sont plus nombreuses que pour
une inhumation :
- inhumation de l'urne dans le caveau familial en
compagnie des cercueils ou fixation sur le mo-
nument familial

- inhumation de l'urne en sépulture cinéraire
(sépulture d'un mètre carré, spécialement pré-
vue pour les accueillir)

- conservation de l'urne dans un columbarium,
en case

- dispersion en jardin du souvenir (au sein du
cimetière, espace spécialement prévu pour dis-
perser les cendres, soit sur une bande de terre,
soit dans un réceptacle)

- dispersion en milieu naturel (sauf sur la voie
publique), avec déclaration obligatoire de l'iden-
tité du défunt et du lieu de dispersion auprès
de la Mairie concernée

Il n'est en revanche plus possible de :
- fractionner les cendres pour les remettre à
plusieurs personnes
- conserver l'urne dans un domicile
- mélanger les cendres à la terre de sa propre
concession
- inhumation de l'urne dans une propriété privée

6

La crémation au Bénin (suite)

Pourquoi ces restrictions ? Parce que le statut des cendres a évolué.
Lorsque la Mort a fait son œuvre et que le décès est constaté, la personnalité prend fin et, avec elle, change le statut juridique du défunt : de personne juridique, il devient dé-
pouille humaine.

Mais cette dépouille mortelle a été le récep-
tacle d'une vie et, à ce titre, elle ne saurait
être traitée comme n'importe quel objet. Les
cendres sont maintenant assimilées à une dé-
pouille mortelle.

Aussi le Devenir des Cendres a-t-il été plus
étroitement réglementé, pour éviter les abus
et situations malsaines qui se produisaient
parfois, et qui allaient à l'encontre de la digni-
té due à ce qui fut une personne.

Ainsi ne devrait-on plus trouver, comme ce fut
le cas, des urnes funéraires contenant des
cendres sur des étales de brocantes, des
stands de marchés aux puces, voire des dé-
charges publiques... Ainsi également, il ne sera
plus possible pour une personne de « confis-
quer » les cendres du défunt en emmenant
l'urne chez elle, privant ainsi volontairement
d'autres membres de la famille d'un lieu de
recueillement...

Or, ce lieu de recueillement est primordial
pour bon nombre de personnes, surtout les
premiers mois du deuil. Il marque souvent
cruellement à certaines familles qui ont fait le
choix, gratifiant dans un tout premier temps,
de la dispersion des cendres.

**C'est pourquoi il est très important de s'in-
terroger, ensemble, sur ce que chacun sou-
haite, redoute, ou estime lui être nécessai-
re dans l'accomplissement d'un deuil.**

Au Bénin ...
Où la crémation est possible depuis quelques
années. Bien que très peu répandue de par

les traditions existantes, elle concerne à ce jour,
une petite dizaine de cas par an seulement.

La crémation elle-même se fait au sein de l'hôpi-
tal de Porto Novo (sans possibilité d'y assister).
Celui-ci fournit les factures et attestations ad-
ministratives utiles. Ces papiers et l'urne sont
ensuite rendus à la famille du défunt. Cela sera
aussi possible dans un futur proche, au CHNUR
de Cotonou, le même matériel y étant en cours
d'installation.

Par contre, une cérémonie, laïque ou confession-
nelle peut être organisée dans les locaux de la
société de Pompes Funèbres, prévus à cet effet.
IL faut prévoir, à ce jour, une dépense légèrè-
ment inférieure à 800.000 FCFA se répartissant
ainsi :
- 500.000 FCFA frais de crémation
- 200.000 FCFA cercueil, formalités adminis-
tratives, corbillard, etc. ...
- 75.000 FCFA urne

En cas de retour des cendres vers la France, le
transport d'une urne ou de cendres peut être
effectué par toute personne, aussi bien par envoi
postal que par des moyens aériens. En cas de
transport aérien, un emballage approprié
(urne scellée) ainsi que les certificats de décès
et de crémation, attestation de sortie du terri-
toire et copie du passeport du défunt seront
demandés. Les compagnies aériennes peuvent
refuser de considérer l'urne comme un bagage à
main bien que les cendres soient stériles et ne
présentent aucun danger.

Merci à Monsieur HODONOU Coffi Damien, PDG
de PROCI pompes funèbres qui m'a aimablement
reçu et fourni les renseignements concernant le
Bénin.

Jean Luc HENRY

10

Pourquoi les Africains dépensent sans compter

Selon l'écrivain béninois Marcus Boni Teiga, en Afrique, beaucoup ont pris l'habitude de vivre au dessus de leurs moyens. Mais cela peut-il encore durer?

«Economie n'est pas Africain» tout comme on dirait «impossible n'est pas Français ou Allemand, etc.». Mais pourquoi donc les Africains ne sont pas si économes en général? La réponse est à la fois simple et complexe. Les Africains d'aujourd'hui le tiennent certainement de leurs ancêtres. Malgré leur évolution dans un mode de vie plus moderne avec des influences occidentales, cela semble résister à l'épreuve du temps. A telle enseigne qu'on pourrait presque penser qu'il s'agit d'un comportement congénital.

Heureusement, les Africains de la diaspora, notamment ceux vivant en Occident n'ont pas le même type de réflexe en matière de gestion. S'ils ne se comportent pas comme Harpagon, ce personnage de L'Avare, la célèbre pièce de Molière, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils font très attention à leur portefeuille. Moulés dans une autre culture qui a ses codes et que beaucoup d'Africains ont de la peine à comprendre.

Déterminisme culturel? Il n'y a rien de congénital chez les Africains dans leur façon de gérer leurs avoirs. Le phénomène est plutôt culturel, philosophique et spirituel. Les Africains dans l'ensemble sont plutôt très croyants. Tellement croyants qu'ils ne sont prêts à embrasser aucune religion, soit-elle révélée par Jésus-Christ ou Mahomet. Pour les ancêtres des Africains au sud du Sahara, «Dieu qui a créé la bouche pourvra toujours à ses besoins». Inutile donc de se poser la question de savoir ce qu'on va manger demain. Demain

viendra et son manger avec. Ce qui compte, c'est aujourd'hui.

Les Africains ne connaissent pas le proverbe chinois qui dit: «ne mange pas tout ton riz aujourd'hui, demain viendra». Pour peu que vous observiez, vous ferez une remarque importante. Ils ne calculent pas les dépenses à faire avant, mais seulement après qu'elles sont faites. C'est ce que les Occidentaux appellent: dépenser sans compter. Cela est symptomatique du manque de planification et de cet attachement quasi ombilical à la conception traditionnelle de la gestion du bien.

Jadis, cette façon de gérer les choses ne posait aucun problème. Car la société était bâtie sur des normes qui faisaient que personne ne devait avoir de surplus et ceux qui en avaient le cédaient automatiquement à ceux qui étaient dans le besoin. De surcroît, il y avait le devoir de partage, quel que soit ce que vous possédiez. Le travail était alors la valeur première, et la saine émulation au cœur de toutes les activités. Il n'y avait pas de place pour les parasites et les fainéants qui étaient la risée de tous et faisaient le déshonneur de leurs familles.

Autres temps, autres mœurs
Aujourd'hui, malheureusement, les temps ont changé. Mais les Africains eux, dans leur grande majorité, n'ont pas vraiment beaucoup changé depuis le temps de leurs ancêtres. Tenez par exemple: la communauté pense toujours que chaque fils ou fille ayant professionnellement réussi doit partager ses ressources avec elle. De haut en bas de la pyramide sociale, la mentalité est la même. Malheureusement, elle développe un certain parasitisme qui est antiéconomique et préjudiciable au développement. L'Africain est prêt à dépenser plus pour des funérailles que pour des soins de santé. Y compris

Pourquoi les Africains dépensent sans compter (suite)

en s'endettant au maximum. Du reste, il n'y a donc pas de raison qu'il soit content de ceux qui font le contraire.

Marcus Boni Teiga
Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire « Le Bénin aujourd'hui »

Vous souhaitez réagir aux articles de l'Apamtam? Les colonnes de notre bulletin vous sont ouvertes!
fdm_adfebenin@yahoo.fr

...ARAC-Dév revient...
2^e édition

EXPOSITION-VENTE
Meilleures Créations
Artisanales au Bénin

De nouvelles originalités à découvrir,
objets utilitaires et décoratifs.

* Vente au profit de l'association
pour la promotion de la culture
et de l'artisanat au Bénin
100 rue de la République
Cotonou, Bénin
du mardi au dimanche
de 10h à 18h



Comment voter et faire une procuration

Si vous avez déjà voté à Cotonou vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales.

Les jeunes majeurs qui ont eu 18 ans au plus tard le 29 février et qui sont inscrits au registre des Français de l'étranger sont inscrits automatiquement sur la liste électorale.

Elections présidentielles

Dimanche 22 avril de 8h à 18h au consulat à Cotonou

Dimanche 6 mai 2012 de 8h à 18h au consulat à Cotonou

Pour voter vous avez deux possibilités :

Le vote à l'urne en personne au consulat

Le vote par procuration (à faire établir au consulat)

Le vote par internet n'est pas possible

Pour pouvoir voter se munir d'une **pièce d'identité française**

Carte consulaire en cours de validité, permis de conduire français.

Carte nationale d'identité française ou passeport français même périmé

Attention ! Aucune pièce d'identité béninoise ne sera acceptée.

Démarches pour établir une procuration

Se rendre en personne au consulat avec :

Votre justificatif d'identité français carte nationale d'identité, passeport ou carte consulaire

Le nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et lieu de naissance de la personne qui votera pour vous et

qui doit être inscrite sur la même liste électorale consulaire

si possible le numéro NUMIC (se trouve sur votre carte consulaire et/ou sur le courrier que vous avez reçu du consulat au sujet du vote)

Une attestation sur l'honneur, formulaire, d'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin (sans justificatif)

N'oubliez pas de prévenir la personne qui porte votre procuration car elle ne recevra aucun document officiel.

Si vous changez d'avis vous pouvez venir voter vous-même mais avant la personne porteuse de votre procuration.

Si vous ne connaissez personne à qui confier votre procuration

Vous pouvez tel au 94 43 24 23 et/ou envoyer un courriel sur comité.citoyen@yahoo.fr

Nous pourrions vous mettre en contact avec des citoyens qui partagent vos valeurs et qui pourront voter pour vous.

Horaires d'ouverture du consulat

Lundi Mercredi Jeudi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h

BUOUTERIE LE DIAMONO
OR et ARGENT - MASSIF et FILIGRANE
MONTAGE ET SERTISSAGE DE PIERRE
PRECIEUSE et SEMI PRECIEUSE

THIAM OUSMANE

Carrefour Missébo
C O T O N O U
REPUBLIQUE DU BENIN

03 BP 3792
Carré 165 Alinkanmey
Tél: (00229) 21 31 50 88
95842477

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Le titre "Mademoiselle" va disparaître des réelles et les violences faites aux femmes sub-formulaires administratifs. C'est François Fillon qui a pris cette courageuse décision. Il a mesuré l'importance primordiale de l'enjeu et la priorité absolue de traiter une telle affaire. Chômage et crise sont relégués au rang d'indigentes préoccupations, la peur de l'avenir au niveau de superficiels états d'âme.

Désormais, Adamo devra changer les paroles de "vous permettez Monsieur" car il ne pourra plus susurrer "Mademoiselle que vous êtes jolie-euh". Laurent Voulzy n'ira plus siroter des "cocktails chez Mademoiselle".

Moi je dis "bravo!". Enfin un gouvernement qui prend à bras le corps les problèmes essentiels de la France! Continuez dans cette voie, tant d'essentielles problématiques nous envahissent et restent à ce jour irrésolues! Monsieur Fillon, je vous propose:

- d'interdire les sonneries de portable avec Céline Dion ou Rihanna,
- de prôner l'extermination des cintres en fer blanc,
- d'interdire les lacets qui lâchent,
- de bannir les moccasins à glands,
- d'éradiquer les peluches de chiens qui hachent la tête à l'arrière des Golf GTI,
- et si vous pouvez intervenir au Bénin, de tracter la fille qui braille "pain chaud!" à 6 heures du matin sous mes persiennes.

Euh, mesdemoiselles, pardon Mesdames, on se fout pas un tout petit peu de votre tronche? Il est plus facile d'apporter des solutions à des sujets qui ne posent pas de problèmes : la parité en politique a échoué, les inégalités salariales ont diminué mais demeurent

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Mesdames les féministes, lancez-vous dans des combats qui en valent la peine et laissez les femmes bien dans leur peau vivre leur vie comme elles l'entendent! Au Bénin dans les années 70 ou 80, il n'y avait qu'une seule appellation : "Camarade". En France pendant la première révolution, on s'appelait par les beaux termes de "citoyen" ou "citoyenne". Pourquoi ne pas y revenir?

Camarade Jean-Christophe



Entretien avec Mme Isabelle EDET

Isabelle EDET est Premier Conseiller à l'Ambassade de France.

Entretien tenu le mercredi 21 mars

APATAM : Depuis le 15 mars 2012, l'accès au service des visas se fait exclusivement sur rendez-vous avec désormais un coût de la communication téléphonique pour cette prise de RV de 5 000 F CFA. Le versement se fait au guichet des agences EcoBank, BOA et SEBB. Cette décision provoque beaucoup d'incompréhension. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à adopter une telle mesure ?

Isabelle EDET : on n'arrive plus à gérer les demandes de visa. Nous avons eu une augmentation de 35 % de demandes de visa en 4 ans, et 65% du total des demandes s'étale pendant les vacances scolaires en France, de la mi-mai au 15 septembre, au moment où nos agents demandent à partir en congés. On voyait des gens se battre pour passer en premier, d'autres qui payaient pour avoir une bonne place. Depuis l'instauration de ce système, on a eu des vigiles qui se plaignaient d'avoir des fins de mois plus difficiles ! C'est donc pour générer moins de stress pour les agents consulaires (on voit parfois plus d'une centaine de personnes le matin qui attendent), comme pour les vacataires qui travaillent pendant les périodes de congés et qui n'ont pas l'habitude ou sont moins motivés. Cela donnait une image déplorable, et pas uniquement au Bénin, dans certains consulats il y a jusqu'à 4 heures d'attente. Au Togo, Nigeria, Burkina, et en Côte d'Ivoire, on a mis en place un système identique, et cela s'est tout de suite beaucoup mieux passé. Au Bénin, nous avons essayé de le faire de manière un peu plus locale et souple,

afin de créer des emplois locaux. La personne à qui l'on a délégué ce service a créé 4 ou 5 emplois (des jeunes femmes diplômées en communication des entreprises ou qui ont fait du droit), c'est un franco-bénois du nom de Lionel Houngoué.

On a donc mis en place cette procédure parce que cela se faisait ailleurs, parce qu'on ne veut plus avoir d'incidents au consulat, et puis aussi parce qu'on nous a supprimé un poste de Consul Général. Auparavant, c'était un Consul Général qui gérait cela sur place. Du coup, je me retrouvais avec une nouvelle configuration.

Voilà pour les raisons. Nous savons que cela coûte cher, mais si quelqu'un part en France et demande un visa, il a les moyens de payer pour l'ensemble de ces frais. On a beaucoup hésité sur le prix, mais on a finalement choisi 5 000 F, car le prestataire choisi offre un bon service, il donne gratuitement des renseignements à des gens qui ne prennent pas RV, il y a donc en amont un service, car ce prestataire ne fait payer que dès lors qu'un RV est fixé.

A : Est-ce que ce montant de 5 000 F prend uniquement en compte les frais générés par l'appel à un prestataire extérieur ?

I.E. : non, il n'y a pas eu de calcul affiné par rapport à cela, on a plutôt regardé la qualité des offres des prestataires. On a reçu 7 offres, donc 4 qui étaient loin de faire l'affaire. L'une des trois offres restantes faisait appel à un prestataire de Dakar moyennant un pourcentage, l'autre demandait une surfacturation par appel ce qui aurait généré sans doute des abus en faisant durer l'appel. Celui sélectionné est un vrai professionnel, c'était clairement celui qui nous offrirait le meilleur service.

Entretien Isabelle EDET (suite)

A : Mais l'argent servant à payer ce prestataire- I.E. : non, non, la preuve c'est que nous continuerions à accueillir les dépôts de demande de visa. Si nous avions eu un gros souci de sécurité, on aurait même demandé à ce que les dossiers soient déposés à l'extérieur. Au contraire, nous voulons voir les demandeurs.

I.E. : je n'avais pas le choix car nous avons

reçu une instruction du Ministère des Affaires Etrangères qui date de 2005 ou 2006 sur l'externalisation de la prise de RV visa. C'est donc immédiatement que cette décision a été prise. C'est même une décision européenne dans le cadre des accords Schengen : tous les gouvernements européens ne veulent pas que se créent des emplois de service public supplémentaires pour la gestion des demandes de visa. C'est entre autres pour des raisons de sécurité. Dans certains pays comme la Chine, aujourd'hui il y a eu un attentat à l'explosif non seulement on externalise la prise de RV, contre l'Ambassade d'Indonésie à Paris. On a

mais aussi le dépôt de la demande. Cela génère des consignes très strictes, le plan Vigipirate moins de monde à l'intérieur des ambassades existe et est toujours appliqué. et des consulats.

Propos recueillis par Jean-Christophe BÉGUÉ

A : mais le Bénin n'est pas Chine, les menaces de sécurité ne sont pas les mêmes!



GOLDEN HAIR
Coiffure & Esthétique

Anna YAKOVLEVA
Directrice

Ave. Steienmetz en face
Africa Bourse côté
Ancienne Maison Air Gabon
Cotonou - BENIN

☎ : 95 05 95 95
☎ : 97 09 24 99

Le dossier social étudiant

Le dossier social étudiant (DSE) est le document unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire en France. Il vous permet d'effectuer votre demande de bourse et celle de logement sur le même support, même si vous êtes candidat à l'entrée dans plusieurs établissements et quelle que soit l'académie.

Votre demande doit être faite entre le 15 janvier et le 30 avril sur le site Internet du CROUS de l'académie de votre premier choix pour l'année universitaire 2012/2013.

- Une fois la saisie effectuée en ligne, un numéro de dossier vous est attribué. Un dossier "papier" vous est alors adressé par courrier. Les données enregistrées en ligne y figurent : vous devez les vérifier.
- Renvoyez au CROUS le dossier signé accompagné des documents qui vous sont demandés. Votre demande est prise en compte à réception de ce dossier.

Ensuite, le CROUS se rapproche du consulat de votre lieu de résidence pour informer les autorités consulaires et pour vérifier la notification.

Après réception par le CROUS des informations du consulat, le dossier est traité par les services du dossier social étudiant qui éditent une notification d'attribution ou de refus d'une bourse ou d'un logement. Cette notification vous est adressée personnellement.

IMPORTANT :

- Pour une première demande, ne pas attendre les résultats du bac.
- Ne pas attendre d'être inscrit dans une école, un institut, une faculté pour faire la demande.

En revanche, il faut savoir où vous allez effectuer vos demandes d'inscription. Sur le dossier social étudiant, on vous demande de noter vos choix par ordre de préférence (4 choix).

Sur le site du CNOUS vous pouvez faire une simulation de bourse : www.cnous.fr

Assureur à Cotonou

africabrokeronline.com

F. Mission associé

Toutes assurances, toutes compagnies



Tél: 21 13 50 30
04 64 00 00

17

La scolarité au village...

...ou comment l'ouverture d'une cantine a des conséquences imprévues.

3 heures de Cotonou, au bout de 12km de piste, le village fait partie d'un arrondissement d'une commune moyenne du Bénin.

En 2004 l'école primaire publique accueillait 350 élèves dans 2 bâtiments construits et aménagés avec l'aide d'une organisation Suisse.

En 2010, la commune construit un bâtiment scolaire selon les normes de l'Etat béninois ! Le directeur de l'école B, après 2 ans de service, est payé par les parents de concert avec l'ancien de l'école A, qui se retire. Aucune cantine, à 10H 30 une « bonne femme » vend le riz, la pâte, le nouveau programme : l'effectif des élèves augmente et malgré les efforts de l'équipe enseignante, les résultats sont en baisse.

En 2011, le complexe compte près 650 élèves. Une troisième école est décrétee, sans création de postes d'enseignants. La commune construit un nouveau bâtiment de 3 classes. Espérant l'arrivée d'un 3^{ème} directeur et de 4 instituteurs, l'association des parents d'élèves fournie des condiments. Le partenariat est signé pour 5 ans. L'augmentation de la fréquentation se fait sentir rapidement, notamment pour les filles, les résultats sont meilleur.

En 2008 plus de 450 élèves inscrits, un complexe scolaire est décrétee par le Ministère de l'enseignement primaire. Les bâtiments sont partagés, les nouvelles classes sont « aptams ».

Les parents d'élèves se mobilisent et aidés de 2 associations parentales, construisent un bâtiment de 3 classes : pas de portes, pas de fenêtres, le sol n'est pas cimenté mais les enfants ont un vrai toit !!

Mais le financement de la Cantine n'est plus suffisant pour autant d'élèves. Le système béninois fournit les vivres pour faire fonctionner les cantines des écoles de moins de 320 élèves mais les complexes scolaires en sont

fourni les sacs, mais la quantité n'y est

18

La scolarité au village (suite)

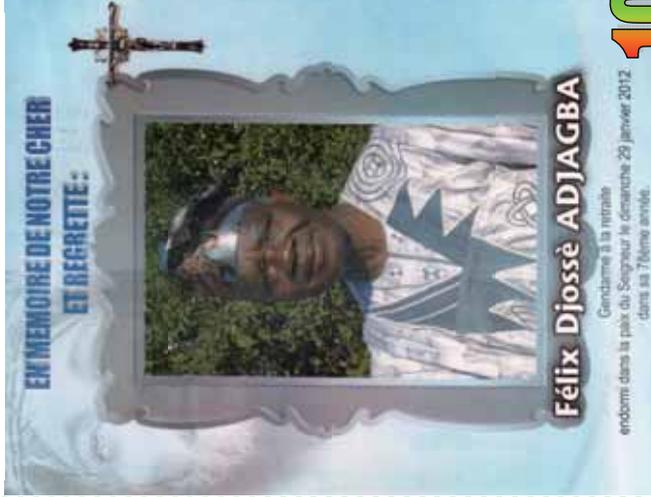
pas, à l'intérieur une petite ardoise, utilisée depuis longtemps, une craie, un crayon, un stylo, voire un cahier à partir du CE1. Sur le bureau du maître les livres des matières principales, souvent 1 livre pour 2 élèves. Grâce à un don du Rotary club puis, quelques mois après, de la commune, bancs et les tables sont en nombre suffisant.

La leçon est écrite au tableau, l'enfant recopie, une faute et la phrase n'a plus de sens. Le programme est très dense, le temps est compté, il n'y a pas de relecture, l'enfant apprend sans comprendre ! Au CM1 peu d'enfants maîtrisent le français ils n'entendent bien souvent qu'à l'école. La discipline est grande, la chicote toujours présente, bien que l'article 100 du code pénal préserve les enfants des châtiments corporels. Pourtant les classes sont souvent très joliment déco-

rées surtout par la seule femme institutrice de l'équipe qui s'échine à instruire les enfants avec peu de moyens. Les activités pédagogiques à l'extérieur sont nombreuses : aménagement des cours, jardinage, terrain de foot, gymnastique. Les familles d'agriculteurs sont très pauvres et vivent de leur petit champ, aussi dès qu'un enfant ne montre plus d'intérêt pour l'école, il reste à la maison pour vendre ou aller au champ. Sur une classe de CI de 80 enfants 31 parviennent au CM2 et en 2011 des 70 inscrits au CEPE seuls 40 se retrouvent dans le tout nouveau CEG inauguré il y a 4 ans dans LE VILLAGE.

Ce texte se veut dénué de tout sentimentalisme, il reflète juste la vie difficile d'une école villageoise type au Bénin

ME



Ambiance à l'hôtel BARIBA PLAYA

Vendredi et samedi à partir de 22 heures, et dimanche à partir de 18 heures

Stéphane NEFILOV - AKIM-COLOR

Musiques de toutes les couleurs
Venez chanter avec nos artistes !
Ils vous accompagneront en LIVE
Prenez la Route des Pêches Fidjrossè (fin pavé), faites 2 km, puis suivre le panneau "Bariba Playa" à droite.

Tel : 21.30.90.44 - 99.70.78.96

La fête d'Awilé

Comme chaque année, elle a eu lieu à Pos-sotomé. Peu connue du grand public, qu'est donc cette fête ?

La fête de la déesse du lac (l'Awilé) se déroule tous les ans à la fin février sur les bords du lac Ahémé.

Cette cérémonie vaudou a pour but de chasser les esprits malins des eaux du lac et des villages qui les bordent. Cérémonie animiste, elle repose sur l'inversion des rôles entre initiés et profanes. Elle réunit pour l'occasion des villages situés en bordure du lac Ahémé sur une plage de Ouassa Tokpa (Possotomé) pour des démonstrations de danses des délégations villageoises. Ces dernières arrivent à pied ou en pirogues au rythme des tambours.

Cérémonie

Cette cérémonie ancestrale avait été interdite pendant la période de la révolution de 1972 à 1990. Rouverte depuis 1990, les participants sont chaque année plus nombreux. Il faut noter que les villageois ayant accepté la participation des étrangers, des touristes européens, ces derniers peuvent ainsi découvrir une partie de la richesse culturelle du Bénin. Ce

personnage central, le « kponhinto », jour-là, ils connaîtront le privilège (grâce à l'inversion des rôles) de pouvoir imiter la grande amulette de plumes la plupart des danses rituelles.



Awilé est l'ancêtre des carnavals brésiliens, cubains, haïtiens qui vibrent encore aux rythmes transmis par les esclaves.

Texte Chantal Mansencal /
Photos Annie Adagbenon



Les vaccins au Bénin

Il y a les obligatoires et les vivement conseillés, suivant les AGES.

I - POUR LES ENFANTS

Même programme qu'en France et on trouve à Cotonou tous les vaccins, mais à des prix très variables. En effet les centres de vaccination publique les possèdent tous (sauf celui contre la varicelle) à des prix allant de 100 CFA à 4 000 CFA mais il faut « faire le rang ».

Dans les pharmacies, on trouve même celui contre la varicelle « OKAVAX », mais à 30 000 CFA. Les vaccins sont tous remboursés par la C.F.E.

Pour les enfants fragiles des poumons ou « allergiques » ou asthmatiques ou drépanocytaires, le PNEUMO 23 est fortement recommandé pour prendre la suite du PREVENAR qui lui est à 12 000 CFA...

C'est presque tous les mois que l'enfant aura un à deux vaccins jusqu'à 1 an. Pour éviter la douleur des injections il est recommandé de donner 1 cuillère de sirop de paracétamol 1 heure avant la vaccination et continuer la journée et le lendemain pour éviter la poussée fébrile normale.

En cas de R.O.R. (vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole) qui a lieu vers 1 an, se rappeler que la poussée fébrile peut apparaître au 5^{ème} jour. En général la protection immunitaire n'est valable que 15 jours après la vaccination (important pour la varicelle, la fièvre jaune, la rubéole etc... en cas de voyages...).

II - POUR LES ADULTES

Toujours avoir le TETANOS à jour (DULTAVAX), la FIÈVRE JAUNE (STAMARIL)...

21

suite page 24

Bonnes feuilles d'ici et d'ailleurs

Louis-Philippe Dalembert , écrivain haïtien
Aujourd'hui nous rendons visite aux cousins d'Haïti, cette île où « la négritude se mit debout pour la première fois » selon Aimé Césaire.

L'écrivain Louis-Philippe Dalembert évoque son enfance dans cette île où le vaudou est toujours vivant, patrie de Toussaint Louverture mais aussi des dictateurs Duvalier.

Dans « *Le crayon du bon Dieu n'a pas de gaine* » - Paris, Stock, 1996 - l'écrivain revient dans la capitale Port-aux-Crasses quittée lorsqu'il avait six ans, espérant retrouver Faustin, cireur de chaussures, qui fut son mentor. Par un va-et-vient entre le présent et le passé, les souvenirs et la pure création littéraire, l'auteur oppose la solidarité entre les habitants de « la cour », les protégés de sa grand-mère *Pont-d'Avignon* et l'abjection du chocal-à-lunettes, le tonton-macoute, client privilégié de Faustin qui l'oblige à cirer jusqu'aux semelles de ses chaussures. Réalisation du récit quand Dalembert cède la place à l'enfant dont le regard, rivé sur le rétroviseur d'une vieille voiture abandonnée, devienne son refuge au grand dam de la grand-mère, croque des portraits truculents mais aussi, assiste avec les élèves de sa classe, à une exécution publique. Symbolisme par contre, ou simple artifice littéraire ? dans le rôle joué par la statue de Colomb, déboulonnée et gisant sur le port, refus d'un héritage trop décevant ? La destinée du pays est à l'image de la déchéance de Faustin, autrefois pêcheur dans un village de la côte, exilé économique dans la capitale avec sa jeune femme, en butte à la corruption et à la per-

versité des patrons, resté seul en ville, chômeur, puis cireur de chaussures, sombrant dans la boisson, mais capable de sobriété lorsqu'il rend visite à sa femme et sa petite fille, qui trouve un dernier job en vendant sa place dans la queue devant Le Consulat !

A travers le portrait de sa grand-mère, l'écrivain évoque la relation difficile du peuple haïtien avec la religion, tiraillé entre les croyances et pratiques vodu et les interdits du monothéisme, catholique ou protestant. Le vodu, fascinant, redouté, objet d'interdits mais aussi de fantasmes est le thème central d'un autre roman plus récent de Dalembert « *Les Dieux voyagent la nuit* » - éditions du Rocher, 2006 - Les souvenirs d'enfance remontent cette fois encore, appelés par l'expérience humiliante pour le narrateur d'une cérémonie rituelle dans la communauté haïtienne de Harlem à laquelle il « assiste » avec sa compagne sans pouvoir « participer ». Va-et-vient encore entre l'immobilité, le silence de la femme qui dort, se refusant, et la vie nocturne de la « *Cour Blain* », le quartier vodu de Port-aux-Crasses, autrefois. Les chants, les danses, les miracles opérés par la pharmacopée, les divinités et les rites étranges pour l'enfant et toujours l'interdit, le non-dit, le murmuré. Un flot d'images et de sons qui submergent le narrateur, l'entraînant loin du folklore new-yorkais, vers l'authenticité d'un autrefois vécu ou rêvé ? ...

Nous pénétrons avec ces deux romans dans un univers qui n'est finalement pas si loin du Bénin !

Michèle GNONLONFOUN

22

Akim COLOR

Je suis très heureux ce mois-ci de vous présenter dans les colonnes de l'Apata-m-tam, un des maîtres de la percussion béninoise, le grand Akim Color !

Lorsque nous parlons de percussions avec Akim, nous entrons dans un univers de grande connaissance musicale. En effet, peu de rythmes béninois, voire africains, n'ont de secrets pour lui. Akim Color peut diriger 40 percussionnistes africains, avec la même rigueur qu'un chef d'orchestre de musique classique. Son génie réside certainement dans sa grande ouverture d'esprit. Akim aime à voyager et à se confronter à tous les styles musicaux.

La première fois que j'ai entendu Akim jouer, j'en ai reçu un tel choc, que je me suis dit qu'il fallait absolument que je le rencontre et que nous puissions partager quelques instants de musique ensemble. Mes amis m'ont un peu ri au nez et m'ont dit : « Akim Color ne jouera jamais avec toi ! »

Heureusement pour moi, ils se sont trompés, et nous avons déjà enregistré avec Akim une vidéo où il a posé sa percussion sur un de mes morceaux. C'est pour moi un immense honneur qu'il se soit intéressé à ma musique.

Malheureusement, Akim est devenu aveugle depuis deux ans maintenant. La légende dit qu'il connaît trop de secrets des rythmes ancestraux, et que les sorciers l'ont puni pour les avoir utilisés dans nombre de ses compositions. Car Akim est un grand compositeur : il a déjà derrière lui une œuvre considérable, et ne cesse de travailler pour continuer à l'enrichir.

Si vous résidez à Cotonou ou au

Bénin, ne ratez sous aucun prétexte un concert d'Akim Color ! Ce serait un crime si votre cœur et votre corps se laissent parfois emporter par les tam-tams magiques de l'Afrique.

En attendant de le voir sur scène pour le nouveau spectacle qu'il prépare actuellement, vous pourrez rencontrer Akim en toute simplicité au bar « Chez Carine » à Fidjrossé fin pavé, le samedi 28 avril à partir de 22h, où il m'accompagnera dans un concert que nous vous promettons haut en couleurs !

Vous pouvez commander tous les disques d'Akim Color en appelant le numéro suivant : 67.04.41.00, ou le : 95.12.79.47. Renseignements pour le concert du 28 avril : 66.59.49.54./96.75.74.04.

En attendant, filez vite découvrir Akim sur son site officiel : www.akimcolor.com

Que les esprits du Bénin vous amènent quiétude et sérénité !

Stéphane NEFILOV
(www.stephane-nefiolov.com)



Les vaccins au Bénin (suite)

les 10 dernières années :

- 1 adulte (sous faux certificat) est décédé à COTONOU de fièvre jaune.
- de nombreux rapatriements sanitaires ont été effectués pour hépatite A et B et prévention de la rage après morsure...
- des adultes ont été gravement handicapés pendant 3 semaines par des varicelles.

En conclusion, dans les APATAM à venir on trouvera le calendrier des vaccinations proposées et d'autres commentaires, le sujet étant inépuisable et en constante évolution.

Anne APITHY

tous deux valables 10 ans. Indispensables au BENIN la Méningite (ACYW 135) et la TYPHOÏDE valables 3 ans. Et fortement recommandé le vaccin préventif contre la rage VERORAB à faire en 3 injections à J0, J7, J28 rappel 1 an après et tous les 3 ans.

En effet, en cas de morsure contaminée, nous ne sommes plus obligés de vous rapatrier à l'institut Pasteur mais les immunoglobulines locales sont à utiliser sous surveillance hospitalière. Il faut savoir si on possède des anticorps contre l'hépatite A et B, sinon la vaccination est indispensable. De même s'enquérir d'une varicelle dans l'enfant ce sinon la vaccination est recommandée.

Pour frapper les esprits, sachez que dans

À LOUER : TRÈS BELLE VILLA À COTONOU (220 m2)

Quartier JACK / Aledjo 300m de la mer
Style Français méditerranéen

Zone résidentielle très calme / Exposition plein Sud
JARDIN 1 000 m2 piscine 50 m2 pool house Bar Barbecue

Petit studio indépendant avec kitchenette
Atelier/Garage couvert/douche

Rez de chaussée : Hall d'entrée avec toilette, salon + salle à manger (60m2), cuisine + cellier
1 gde chambre + salle de bain

1er Etage : Terrasse solarium, 2 chambres dont 1 avec mezzanine, 2 salles de bain, Salon + Bibliothèque

Visites sur rendez vous
(pas d'agence ni démarcheur)
00 229 95 95 65 65 / 97 77 80 63

E-mail : royalpalmier@yahoo.fr

